

**Association Yoga Défense des Animaux (AYDA)**

(Association loi 1901 n°1/13316)

20 Rue des Hôpitaux

77260 USSY SUR MARNE

Présidente : Mme Marcelle PELTRET

tél : 01 60 22 13 34

06 24 49 80 77

M.Christophe DUBRULLE

Groupe et Hypermarchés AUCHAN

40 Avenue de Flandre

BP139

59964 CROIX Cedex

Ussy-sur-Marne , le 13 octobre 2008

LR n° 1A 011 674 8377 4

Monsieur ,

La vie AUCHAN , elle change la vie , ceci est certain , puisqu'elle a même profondément changé la vie de ces dizaines de chats dans ce parking sordide , d'un magasin d'Olivet ; chats qui appartiennent forcément à certains de vos clients voire de vos employés .

Comment peut-on tolérer le comportement et les agissements sadiques de ces individus ?

Les auteurs de ces massacres ont été licenciés avec indemnités , puisqu'au regard de la juridiction professionnelle , ce n'est pas possible autrement .Nous vous rappelons que le code pénal prévoit des sanctions concernant ce genre de faits :

**Des atteintes volontaires à la vie d'un animal Art.R 655-1 du Code Pénal**

**Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5e classe, soit une amende de 762,25 € à 1 524,5 € (montant qui peut être porté à 3 049 € en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit).**

**Actes de cruauté Art. 521-1 du Code Pénal**

**Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.**

La vie , la vraie ,ce n'est pas juste un chiffre et un bénéfice , c'est surtout des êtres vivants et qui souhaitent le rester ; mais apparemment ce n'est pas le cas actuellement ( du temps de l'ancienne direction qui n'avait pas cette politique , il n'y avait pas de problème d'existence pour la population féline )

Vous pouvez être certain de ne plus nous voir dans vos magasins et que nous vous ferons une publicité dans ce sens.

Veillez , Monsieur , recevoir mes sincères salutations .

Mme Marcelle PELTRET , présidente .